



Soyons Sage pour que l'eau vive

Rapport d'activité 2012

Validé lors du bureau de CLE du 26 septembre 2013



Etablissement Public Territorial du Bassin de la Sèvre Nantaise
16 cours Bayard - CS 30035 - 85036 LA-ROCHE-SUR-YON Cedex
Tél : 02 51 07 02 13 - Fax : 02 51 46 28 81
E-mail : agadet@sevre-nantaise.com - Site internet : www.sevre-nantaise.com

Sommaire

1	Les réunions de la Commission Locale de l'Eau (CLE) et de son bureau.....	4
1.1	Réunions de la commission locale de l'eau.....	4
1.2	Réunions du bureau de la CLE.....	5
2	Révision du SAGE.....	8
2.1	Rappel de la méthode adoptée par la CLE réunie le 21 octobre 2009.....	8
2.2	Avancement de la révision du SAGE.....	8
	Un état des lieux précis.....	8
	De la rédaction du PAGD et du règlement... ..	9
	... à la consultation et à l'enquête publique.....	9
	Une importante implication.....	9
3	Mise en œuvre du SAGE.....	10
3.1	Contrat Régional de Bassin Versant (CRBV) Sèvre Nantaise.....	10
3.2	Contrat Restauration Entretien (CRE) Sèvre Nantaise.....	11
3.3	Les diagnostics environnementaux communaux.....	12
3.4	Mise en place du programme pédagogique « Sèvre Nantaise ».....	13
3.5	Le tableau de bord du SAGE.....	14
	Collecte et analyse des données.....	14
	Mise à jour du tableau de bord.....	15
	Communication au grand public.....	16
	Présentations en CLE.....	16
4	La communication sur le SAGE.....	17
4.1	Le site internet www.sevre-nantaise.com	17
4.2	Le film « L'eau, c'est la vie ».....	17
4.3	La signalétique pédagogique portant sur les milieux aquatiques.....	17
4.4	La carte du bassin versant de la Sèvre Nantaise.....	18
4.5	Evènements auxquels l'EPTB a participé en 2012.....	18
4.6	Répercussions dans la presse.....	18
5	Le suivi des projets et des actions en cours.....	20
6	Examen des dossiers soumis à autorisation ou déclaration au titre de la loi sur l'eau... ..	22
7	Budget 2012 porté par l'EPTB Sèvre Nantaise.....	23
8	Annexes.....	24

1 Les réunions de la Commission Locale de l'Eau (CLE) et de son bureau

1.1 Réunions de la commission locale de l'eau

Au cours de l'année 2012, la commission locale de l'eau a été amenée à se réunir à cinq reprises.

- **le 9 février 2012, à La Gaubretière (85)**

Les principaux points à l'ordre du jour étaient les suivants :

1. révision du SAGE
 - bilan des études thématiques
 - avancement de la rédaction de l'état des lieux
 - réflexion sur la stratégie à adopter pour la rédaction du plan d'aménagement et de gestion des eaux (PAGD)
2. mise en œuvre du SAGE
 - point sur la « sur-redevance »
 - diagnostics environnementaux communaux
 - programme pédagogique

- **le 5 juillet 2012, à Saint-Macaire-en-Mauges (49)**

Les principaux points à l'ordre du jour étaient les suivants :

1. révision du SAGE
 - présentation des résultats de l'étude sur la gestion quantitative en période d'étiage
 - synthèse provisoire des éléments de l'état des lieux
 - proposition de sous-bassins versants prioritaires
 - proposition de dispositions à inscrire au plan d'aménagement et de gestion durable
2. mise en œuvre du SAGE
 - Contrat Régional de Bassin Versant (CRBV) 2012-2014
 - diagnostics environnementaux communaux
 - dossiers loi sur l'eau

- **le 20 septembre 2012, à Saint-Fulgent (85)**

Les principaux points à l'ordre du jour étaient les suivants :

1. révision du SAGE
 - présentation des nouveaux résultats de l'étude gestion quantitative en période d'étiage
 - dispositions à inscrire au plan d'aménagement et de gestion durable
2. mise en œuvre du SAGE
 - diagnostics environnementaux communaux
 - dossiers loi sur l'eau
 - révision des zones vulnérables
 - rapport d'activité 2011

- **le 25 octobre 2012, à Mauléon (79)**

Les principaux points à l'ordre du jour étaient les suivants :

1. révision du SAGE
 - présentation des éléments d'état des lieux sur l'agriculture,
 - discussion sur les dispositions à inscrire au plan d'aménagement et de gestion durable pour les thèmes milieux et inondation,
 - présentation de la méthode de réalisation de l'évaluation environnementale.
2. mise en œuvre du SAGE
 - les diagnostics environnementaux communaux,
 - les dossiers loi sur l'eau.

- **le 13 décembre 2012, à Gétigné (44)**

Les principaux points à l'ordre du jour étaient les suivants :

1. révision du SAGE
 - point sur les territoires prioritaires
 - discussion sur les dispositions spécifiques à l'agriculture
 - discussion sur les dispositions liées à la valorisation de la ressource en eau et à la gouvernance
2. mise en œuvre du SAGE
 - diagnostics environnementaux
 - consultation SDAGE
 - dossiers loi sur l'eau

1.2 Réunions du bureau de la CLE

Au cours de l'année 2012, le bureau de la commission locale de l'eau s'est réuni à quatre reprises.

- **le 24 janvier 2012 à Saint-Laurent-sur-Sèvre (85)**

Les principaux points à l'ordre du jour étaient les suivants :

1. révision du SAGE
 - état des lieux (point sur les données agricoles...)
 - présentation pour discussion du scénario retenu pour l'élaboration du SAGE adopté en 2005
2. mise en œuvre du SAGE
 - point sur la sur-redevance
 - validation de diagnostics environnementaux communaux
 - avis sur les dossiers d'autorisation loi sur l'eau

- **le 29 mars 2012 à Saint-Laurent-sur-Sèvre (85)**

Les principaux points à l'ordre du jour étaient les suivants :

1. révision du SAGE
 - avancement de l'état des lieux
 - déclinaison de la stratégie adoptée par la CLE
2. mise en œuvre du SAGE

- validation de diagnostics environnementaux communaux
- avis sur les dossiers d'autorisation loi sur l'eau

• **le 24 mai 2012, à Saint-Laurent-sur-Sèvre (85)**

Les principaux points à l'ordre du jour étaient les suivants :

1. révision du SAGE

- présentation du projet de schéma vallée du bassin versant de la Sèvre Nantaise par le bureau d'études SCE
- présentation des premières conclusions de l'étude sur la gestion quantitative de la ressource en eau
- avancement de l'état des lieux : remarques sur les tomes 1 et 3, présentation des données agricoles...

2. mise en œuvre du SAGE

- présentation du CRBV 2011-2013
- validation de diagnostics environnementaux communaux
- avis sur les dossiers d'autorisation loi sur l'eau

• **le 21 juin 2012, à Saint-Laurent-sur-Sèvre (85)**

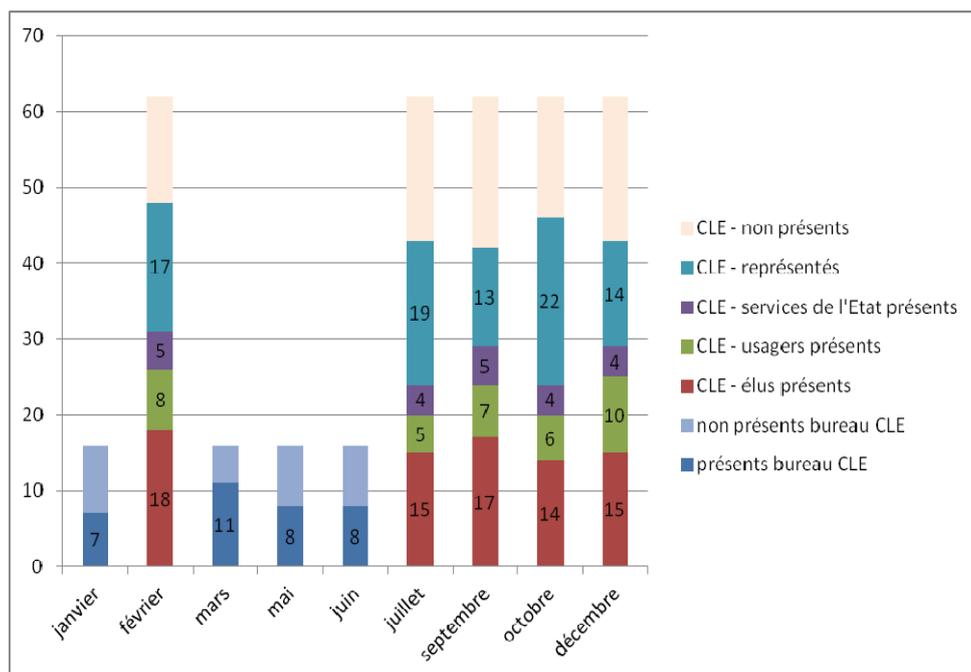
Les principaux points à l'ordre du jour étaient les suivants :

1. révision du SAGE

- présentation des sous-bassins versants prioritaires
- préparation de la CLE
- propositions pour le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable

2. mise en œuvre du SAGE

- validation de diagnostics environnementaux communaux
- avis sur les dossiers d'autorisation loi sur l'eau



Fréquentation de la CLE et du bureau de la CLE en 2012

En résumé

janvier 2012							1
S	M	T	W	Th	F	Sa	
1	2	3	4	5	6	7	
8	9	10	11	12	13	14	
15	16	17	18	19	20	21	
22	23	24	25	26	27	28	
29	30	31					

février 2012							2
S	M	T	W	Th	F	Sa	
			1	2	3	4	
5	6	7	8	9	10	11	
12	13	14	15	16	17	18	
19	20	21	22	23	24	25	
26	27	28	29				

mars 2012							3
S	M	T	W	Th	F	Sa	
				1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10	
11	12	13	14	15	16	17	
18	19	20	21	22	23	24	
25	26	27	28	29	30	31	

avril 2012							4
S	M	T	W	Th	F	Sa	
1	2	3	4	5	6	7	
8	9	10	11	12	13	14	
15	16	17	18	19	20	21	
22	23	24	25	26	27	28	
29	30						

mai 2012							5
S	M	T	W	Th	F	Sa	
		1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12	
13	14	15	16	17	18	19	
20	21	22	23	24	25	26	
27	28	29	30	31			

juin 2012							6
S	M	T	W	Th	F	Sa	
					1	2	
3	4	5	6	7	8	9	
10	11	12	13	14	15	16	
17	18	19	20	21	22	23	
24	25	26	27	28	29	30	

juillet 2012							7
S	M	T	W	Th	F	Sa	
1	2	3	4	5	6	7	
8	9	10	11	12	13	14	
15	16	17	18	19	20	21	
22	23	24	25	26	27	28	
29	30	31					

août 2012							8
S	M	T	W	Th	F	Sa	
			1	2	3	4	
5	6	7	8	9	10	11	
12	13	14	15	16	17	18	
19	20	21	22	23	24	25	
26	27	28	29	30	31		

septembre 2012							9
S	M	T	W	Th	F	Sa	
						1	
2	3	4	5	6	7	8	
9	10	11	12	13	14	15	
16	17	18	19	20	21	22	
23	24	25	26	27	28	29	
30							

octobre 2012							10
S	M	T	W	Th	F	Sa	
	1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13	
14	15	16	17	18	19	20	
21	22	23	24	25	26	27	
28	29	30	31				

novembre 2012							11
S	M	T	W	Th	F	Sa	
				1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10	
11	12	13	14	15	16	17	
18	19	20	21	22	23	24	
25	26	27	28	29	30		

décembre 2012							12
S	M	T	W	Th	F	Sa	
						1	
2	3	4	5	6	7	8	
9	10	11	12	13	14	15	
16	17	18	19	20	21	22	
23	24	25	26	27	28	29	
30	31						

 bureau CLE

 CLE

2 Révision du SAGE

2.1 Rappel de la méthode adoptée par la CLE réunie le 21 octobre 2009

Partant du constat que le SAGE du bassin de la Sèvre Nantaise devait être révisé pour être mis en conformité avec la loi sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006 et en compatibilité avec le SDAGE Loire Bretagne de 2009, la commission locale de l'eau a adopté la méthode de révision présentée ci-après dont les échéances ont dû être revues:

Phase 1 : prédéfinition du contenu du SAGE

- **étude préalable** à la révision du SAGE
- **actualisation de l'état des lieux** en s'appuyant sur le tableau de bord
- **études thématiques** pour disposer de données complémentaires sur les thèmes suivants : continuité écologique, zones humides et haies, gestion quantitative de la ressource, ressources souterraines, sites pollués à réhabiliter, biodiversité, usages des fonds de vallée.

Phase 2 : rédaction du SAGE

- **rédaction du PAGD et du règlement**
- **rédaction du rapport environnemental par un prestataire**

Phase 3 : approbation du SAGE

- consultation des collectivités, des chambres consulaires et des préfets
- envoi pour avis au comité de bassin et au COGEPOMI
- enquête publique
- restitution à la CLE et si nécessaire modification du SAGE
- approbation par arrêté préfectoral

En parallèle à ces trois phases, la CLE a souhaité s'appuyer sur des groupes de travail transversaux et disposer d'une assistance juridique.

2.2 Avancement de la révision du SAGE

Un état des lieux précis

La révision du SAGE a débuté fin 2009 par la réalisation d'études spécifiques, sur des thèmes nécessitant d'être précisés ou complétés par rapport au premier SAGE : potentiel en eau souterraine, pratiques non agricoles et agricoles de désherbage, morphologie et continuité écologique, agrégation des données zones humides et haies à l'échelle du bassin versant, stratégie d'information pour la prévention des crues, impacts potentiels des anciens sites industriels et activités de service sur la qualité des eaux souterraines et des eaux de surface, stratégie de gestion quantitative de la ressource en eau en période d'étiage, schéma vallée lié aux activités de loisirs, touristiques et culturelles.

Sur la base de l'étude préalable à la révision du SAGE et des résultats des études thématiques, **l'état des lieux et le diagnostic ont été actualisés et finalisés début 2013**. Ils se présentent sous la forme de **six tomes : caractéristiques du bassin versant, quantité de l'eau, qualité de l'eau, milieux aquatiques et biodiversité, usages et fonctions, diagnostic**. L'analyse, développée dans ces documents, est basée sur les évolutions observées sur la période de 2000 à 2010.

De la rédaction du PAGD et du règlement...

A partir de ces éléments, la **commission locale de l'eau a arrêté, fin 2012, une trame pour le futur plan d'aménagement et de gestion durable (PAGD) des milieux aquatiques** autour des enjeux suivants :

- amélioration de la qualité de l'eau avec une volonté de la CLE de définir des objectifs plus ambitieux pour les nitrates et pesticides,
- gestion quantitative de la ressource en eau,
- amélioration de la qualité des milieux avec notamment la définition d'un plan de restauration de la continuité écologique,
- réduction du risque d'inondation,
- valorisation de la ressource en eau et des milieux aquatiques,
- organisation et mise en œuvre du SAGE.

Sur cette base, **le bureau de la commission locale de l'eau rédigera au cours du premier semestre 2013 le PAGD et le règlement qui seront présentés à la commission locale de l'eau en juillet pour une validation souhaitée fin août, début septembre.**

... à la consultation et à l'enquête publique

Une fois validé par la commission locale de l'eau, le SAGE sera transmis pour consultation aux collectivités territoriales et groupements associés et au comité de bassin Loire-Bretagne. Le SAGE et le rapport environnemental seront également communiqués aux préfets des départements concernés. Une fois la consultation effectuée, **le projet de SAGE, auquel s'ajoutent les avis exprimés et le rapport environnemental, sera soumis à enquête publique.**

Cette phase devrait se dérouler d'octobre 2013 à fin 2014.

Une importante implication

Ce travail nécessite une importante implication :

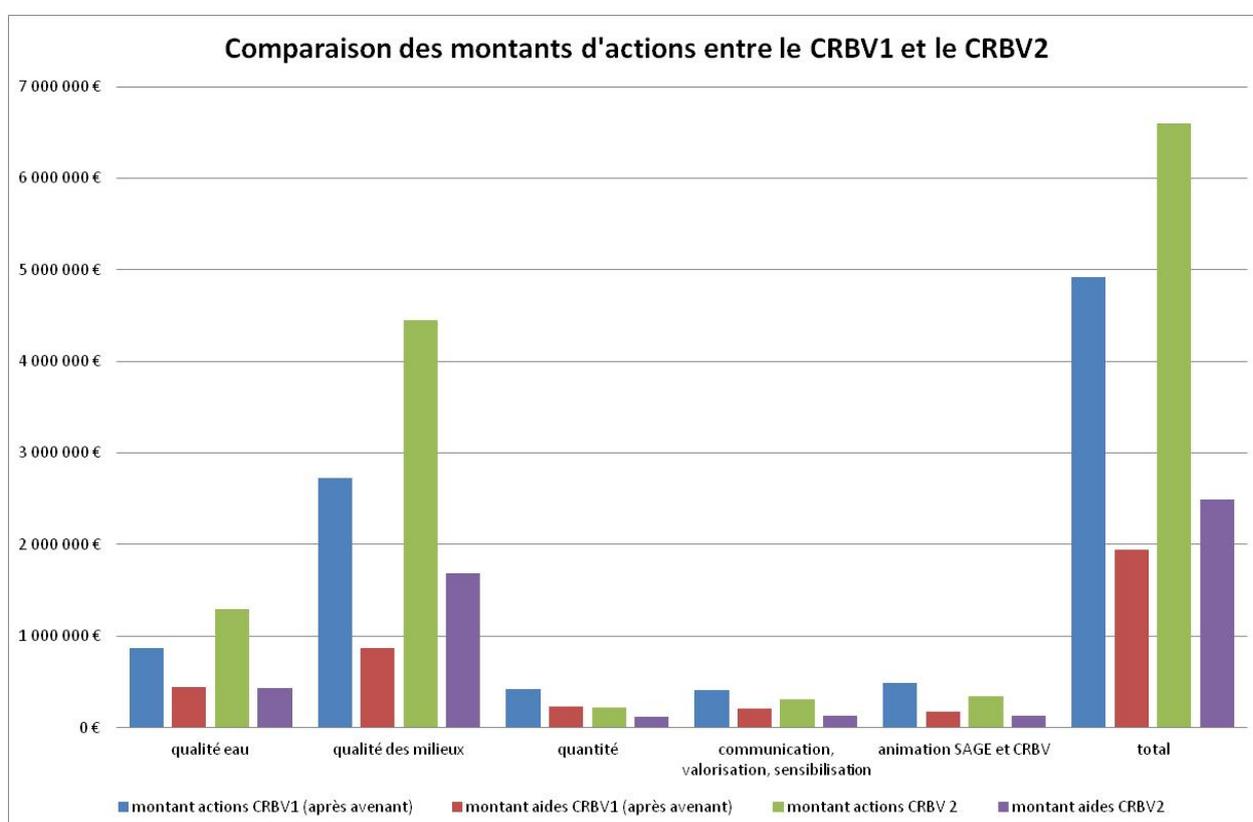
- des membres de la CLE (8 réunions de 2010 à fin 2012),
- du bureau de la CLE (8 réunions sur la même période),
- des acteurs locaux et des services de l'Etat (20 comités de pilotage, 5 réunions par sous-bassin versant, 5 groupes transversaux, 5 réunions spécifiques sur l'activité agricole...),
- de l'ensemble de l'équipe de l'EPTB.

3 Mise en œuvre du SAGE

L'EPTB de la Sèvre Nantaise est la structure porteuse de l'animation et du suivi de la mise en œuvre du SAGE. Il n'a pas vocation à se porter maître d'ouvrage de l'ensemble des actions inscrites dans le SAGE. Il assure un rôle de coordination et de mise à disposition d'outils pour faciliter la mise en œuvre des préconisations du SAGE par les acteurs du territoire.

3.1 Contrat Régional de Bassin Versant (CRBV) Sèvre Nantaise

Le **Contrat Régional de Bassin Versant (CRBV)** a été signé officiellement le 28 septembre 2012 à Maulévrier. D'une durée de trois ans, il porte sur la totalité des 1 842 km² du bassin versant situé sur le territoire de la Région des Pays de la Loire. Pour contribuer à sa réalisation, la Région a réservé une subvention globale de 2 491 897 € soit plus de 37% du montant total des opérations. Les actions portées par 33 maîtres d'ouvrages locaux (communautés d'agglomération, communes, CUMA, syndicats de bassin versant, associations, EPTB) s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs du SAGE adopté en 2005.



3.2 Contrat Restauration Entretien (CRE) Sèvre Nantaise

En 2012, de nombreuses actions pour la restauration des milieux aquatiques ont été portées par les sept syndicats de rivière du bassin versant.

De nombreux travaux sur le lit, les berges et la ripisylve ont été réalisés sur de nombreux cours d'eau (cours d'eau principaux comme la Moine, Sèvre Nantaise, Maine, Ouin, Sanguèze, mais aussi de nombreux affluents comme le Trézon, la Margerie, le Chaintreau, le ruisseau du Saint Etienne...). La nature des interventions est variée :

- travaux de restauration et d'entretien de ripisylves et de zones humides,
- travaux de plantation et d'entretien de plantations,
- pose de clôtures et d'abreuvoirs,
- lutte contre les espèces envahissantes.

Après une phase de concertation importante, des études techniques poussées et l'instruction de dossiers réglementaires (loi sur l'eau), certains projets de restauration de la continuité écologique et de la ligne d'eau ont pu se concrétiser en 2012, comme par exemple :

- l'effacement de l'ouvrage de la Minoterie à la Forêt sur Sèvre avec restauration d'une zone humide et création d'une frayère en amont, diversification des écoulements par création de radier par le syndicat des Sources de la Sèvre ;
- l'effacement de six ouvrages dans la traversée de Cholet par le Syndicat de la Moine. Cette opération d'envergure a été complétée d'une réouverture du lit majeur au droit du site d'Interlude. Elle se poursuivra en 2013 par la réalisation d'aménagements complémentaires de diversification des habitats ;
- la renaturation de la Petite Maine en amont du clapet de la Daunière, effacé en 2011, par le syndicat des Maines vendéennes (créations de radiers et de banquettes).

Des expérimentations d'ouvertures permanentes de vannes se sont poursuivies sur 4 ouvrages du syndicat SEVRAVAL. D'autres sites font l'objet d'ouvertures qui pourraient se concrétiser par des aménagements pérennes dans les prochaines années.

Au total, ce sont près de 50 sites qui ont fait l'objet d'une étude de faisabilité de réduction d'impact dans le cadre des CRE 2008-2013. Une trentaine a fait l'objet d'actions concrètes de restauration de la continuité et de la ligne d'eau.

L'EPTB participe activement à la mise en œuvre des opérations de restauration des cours d'eau, en accompagnant le plus souvent les syndicats en amont de la préparation des actions :

- cahiers des charges (travaux sur cours d'eau, études ouvrages, études zones humides...),
- participation à la préparation de dossiers d'incidence...,
- suivi de projets de réduction d'impact des ouvrages hydrauliques et de renaturation,
- participation aux comités de pilotage des études et de suivi des travaux de chaque syndicat de rivière.

En 2012, l'EPTB a porté, pour le compte des syndicats de rivière, les analyses de la qualité biologique des eaux sur 15 sites. Ces mesures permettent d'évaluer les gains obtenus suite aux travaux sur les milieux réalisés par les syndicats dans le cadre des CRE.



Seuil du Carteron effacé (Cholet, syndicat de la Moine)



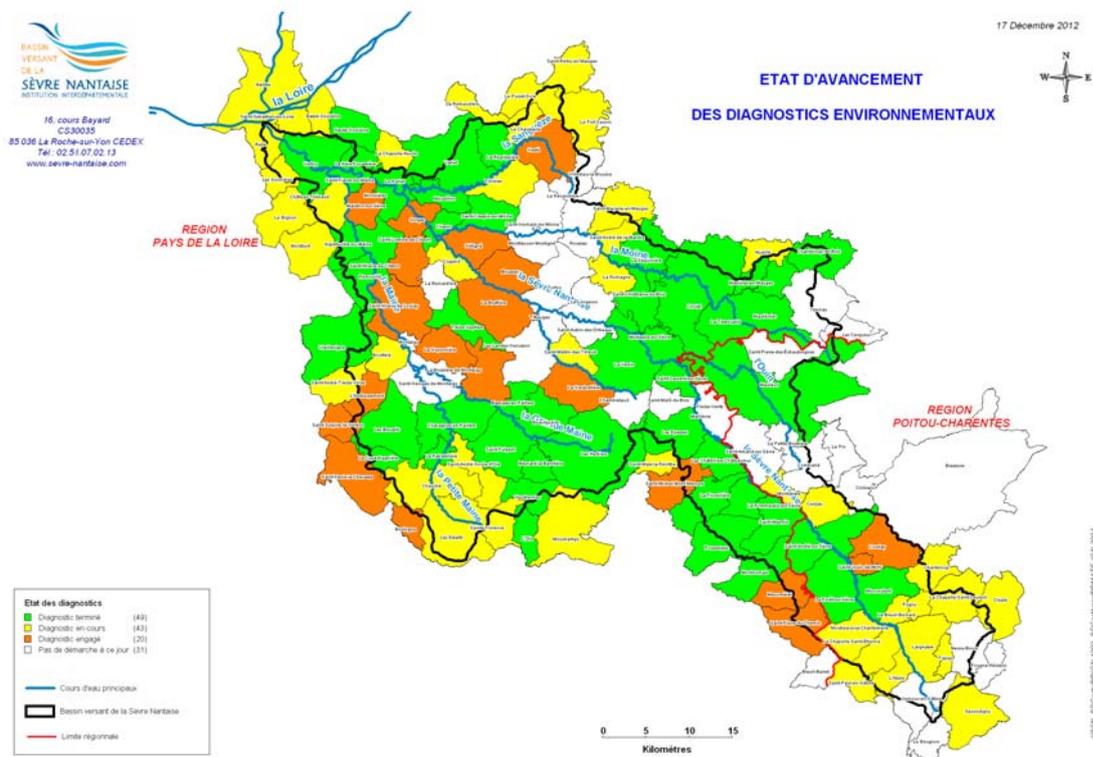
Zone humide et frayère recréées en amont de la Minoterie effacée (Sources de la Sèvre)

3.3 Les diagnostics environnementaux communaux

Pour être conforme au SAGE de la Sèvre Nantaise, chaque commune doit réaliser un diagnostic environnemental partagé de son territoire. Ce diagnostic correspond à un inventaire des haies et des zones humides. Il doit être annexé aux documents d'urbanisme, qui doivent y faire référence. Le but de ce diagnostic est d'aider les communes à prendre davantage conscience de la richesse de leur patrimoine naturel au travers du maillage bocager et des zones humides.

La cellule d'animation du SAGE a répondu aux sollicitations des différents acteurs qui ont souhaité bénéficier d'une présentation du diagnostic environnemental d'une part et que l'IIBSN soit membre des comités de pilotage communaux d'autre part. **43 communes ou communautés** de communes ont ainsi pu être suivies en participant à **88 réunions** de comité de pilotage ou de préparation (cf. annexe).

Fin 2012, 49 diagnostics sont terminés et validés par la CLE, 43 sont en cours et 20 communes se sont engagées à réaliser leur DEC prochainement.



En complément, une **réunion de retour d'expérience sur les diagnostics environnementaux communaux** a été organisée à l'occasion de la journée mondiale des zones humides le 2 février. Après un rappel de la méthode de réalisation des diagnostics environnementaux, des exemples ont été présentés par les élus sur les points suivants :



1. Exemples de prise en compte des zones humides et des haies dans les documents d'urbanisme
 1. PLU de Montournais (en phase d'enquête publique)
 2. PLU de La Verrie (approuvé)
 3. PLU de Saint-Laurent-sur-Sèvre (approuvé)
2. Proposition de gestion des haies – Saint-André-sur-Sèvre
3. Rappel de la réglementation existante sur les zones humides – DDT49
4. Sensibilisation scolaire

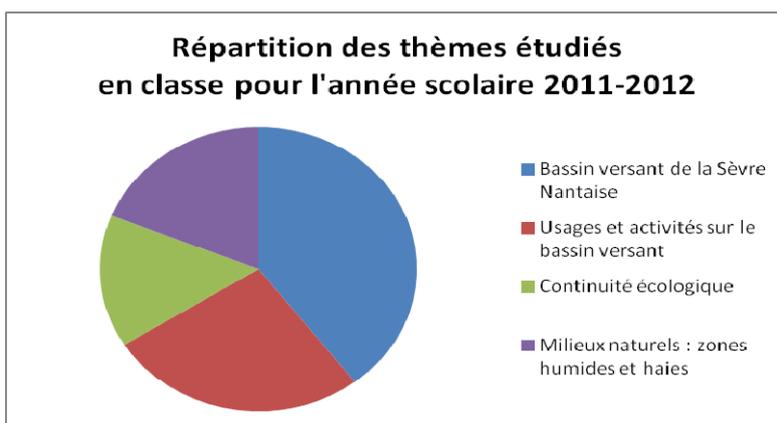
Cette réunion a rassemblé 74 personnes.

3.4 Mise en place du programme pédagogique « Sèvre Nantaise »

Pendant l'année scolaire 2011/2012, 15 écoles et collèges (soit 29 classes et 658 élèves environ) se sont inscrits au programme pédagogique du bassin versant de la Sèvre Nantaise.

Pour la deuxième année scolaire consécutive, les établissements scolaires ont pu bénéficier des documents et outils pédagogiques qui ont pour but de faire découvrir le bassin versant aux élèves, et de les sensibiliser aux enjeux liés à l'eau et aux milieux aquatiques.

Le thème majoritairement étudié en classe est « le bassin versant de la Sèvre Nantaise ».



Le comité de pilotage a réfléchi à la mise en place d'un cinquième thème au programme pédagogique : « la biodiversité du bassin versant de la Sèvre Nantaise ». Les livrets enseignants par cycle, les fiches d'exercices et de questions par cycle ainsi que le document d'information spécifiques à ce nouveau thème ont été rédigés. Ces documents sont testés durant l'année scolaire 2012-2013.

Une conférence de presse a eu lieu le 17 janvier 2012 à Cholet afin de présenter le programme pédagogique de l'Institution ainsi que la maquette interactive « découvre le bassin versant de la Sèvre Nantaise ». Trois articles sont parus dans la presse écrite (Ouest France Maine-et-Loire,

OF Vendée et le Courrier de l'Ouest). Une animation pédagogique avec l'école Arc en Ciel de Loublande sur la Grande Maine à Saint-Georges-de-Montaigu a fait l'objet d'un reportage par TV Vendée en avril 2012.

Des travaux de restitution réalisés par les élèves (exposés en classe, exposition dans l'école, travaux artistiques sur l'eau et la rivière...) ainsi que des exemples de sorties pédagogiques ont fait l'objet d'une actualité en novembre 2012 sur le site www.sevre-nantaise.com.



Sortie sur la Grande Maine de l'école de Loublande

3.5 Le tableau de bord du SAGE

Le tableau de bord est un outil d'évaluation des actions programmées dans le SAGE. Il fournit un référentiel commun et un support de communication, de maintien de la concertation entre les différents acteurs du SAGE.

En 2012, un important travail a été mené sur le thème de l'agriculture en concertation avec les différents acteurs du monde agricole qui a permis d'alimenter le tableau de bord et de contribuer à l'actualisation de l'état des lieux du précédent SAGE réalisé en 2000/2001.

Le **croisement des différents indicateurs** du tableau de bord a permis **d'identifier des territoires prioritaires vis-à-vis des différents enjeux** du bassin versant et ainsi finaliser l'état des lieux.

En parallèle de la démarche d'**accompagnement de la démarche de révision du SAGE**, le tableau de bord continue d'être **alimenté annuellement**.

Collecte et analyse des données

Depuis la mise en place du tableau de bord, un important travail de fond a été réalisé. **Plus de 300 indicateurs ont été renseignés et 250 cartes produites à partir des données collectées auprès de plus de 50 organismes sources.**

Des méthodologies spécifiques ont été mises au point pour alimenter l'état des lieux et le tableau de bord du SAGE.

Usage agricole

Devant les **difficultés de collecte des données liées à l'activité agricole**, une rencontre avec les services des DDT, DDTM et Chambres d'agriculture des différents départements avait été organisée à la fin de l'année 2011. Cette réunion avait pour objectif **d'identifier les sources de données mobilisables, de définir les indicateurs**

les plus adaptés et de valider une méthodologie pour évaluer l'impact de l'agriculture.

En 2012, les données du recensement agricole de 2010 ont pu être diffusées par les Services Régionaux de l'Information Statistiques et Economiques (SRISE) des différentes DRAAF, collectées puis analysées suivant une méthodologie validée par les acteurs du monde agricole. Le modèle mis en œuvre a permis de calculer la production d'azote et de phosphore organiques d'origine agricole afin d'évaluer l'impact de l'agriculture et ainsi de compléter l'état des lieux du SAGE.

Rejets des stations d'épuration et des industries

L'impact local des STEP sur le milieu récepteur a été estimé à partir des données recueillies auprès des services des SATESE au niveau des Conseils Généraux. Une méthodologie a été mise au point prenant en compte les flux et concentrations rejetés ainsi que la sensibilité des milieux récepteurs. Une méthodologie équivalente a été mise en œuvre pour les rejets industriels.

Analyse de la pression potentielle « pesticides »

Une carte de la pression potentielle liée à l'utilisation des pesticides a été réalisée en utilisant les données moyennes d'indices de fréquence de traitement selon les types de culture en zones agricoles et des classes de risques selon les types d'occupation du sol en zones non agricoles.

Prélocalisation des têtes de bassin versant

Cette prélocalisation est issue de divers croisements géographiques réalisés à partir d'une méthodologie proposée par l'ONEMA.

Capacité de mobilité des cours d'eau

Une première analyse de la capacité de mobilité des cours d'eau a également été réalisée en prenant en compte la puissance spécifique du cours d'eau, l'érodabilité des berges et les apports en sédiments.

L'ensemble des thématiques a fait l'objet de croisements afin d'identifier les territoires prioritaires du SAGE :

- Qualité de l'eau : azote, phosphore, matières organiques, pesticides
- Etiages
- Crues et inondations : débordements directs et ruissellement,
- Milieux aquatiques et biodiversité : cours d'eau principaux, affluents et têtes de bassin versant

Pour chaque thème, les indicateurs sont croisés afin d'identifier les territoires les plus dégradés, les pressions qui s'y exercent et les principaux leviers d'action.

Mise à jour du tableau de bord

Le tableau de bord a été structuré autour d'une base de données recueillant l'ensemble des données collectées et d'une interface graphique permettant la création et la consultation des indicateurs.

En 2012, les données nouvellement recueillies ont été traitées et versées dans la base.

Ces outils interactifs, évolutifs et dynamiques ont été conçus pour être facilement mis à disposition des membres de la CLE et des partenaires du SAGE sur internet. Ils sont consultables via un accès par mot de passe à l'adresse :

<http://tableaubord.sevre-nantaise.com>

Communication au grand public

Une partie des indicateurs du tableau de bord est valorisée sur le site internet de l'EPTB dans la rubrique « Observatoire » afin d'informer la population du bassin versant sur les thèmes qualité de l'eau, suivi des étiages, rejets des collectivités, avancement des diagnostics environnementaux...

En 2012, les 30 pages internet créées pour l'observatoire ont été vues plus de 13 000 fois.

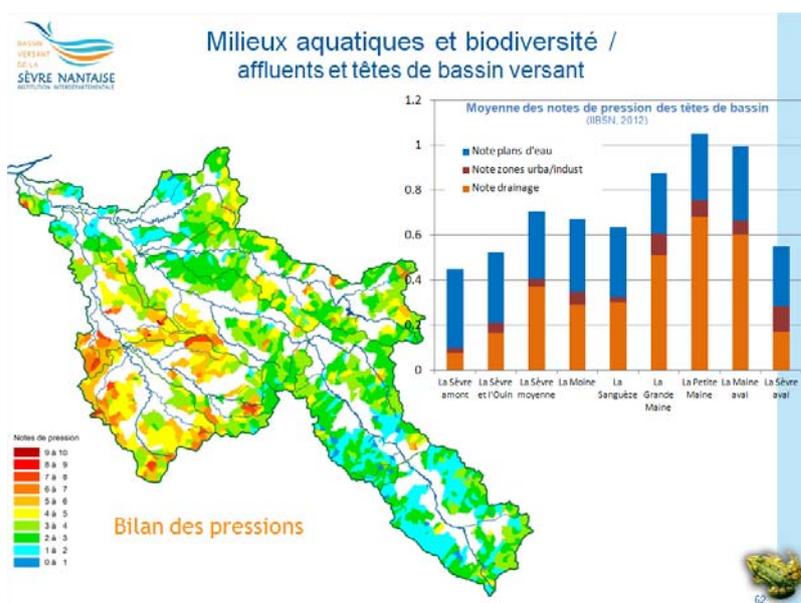
Ces pages sont les plus visitées du site internet et représentent 14% de la totalité des visites.

90% des internautes visitant les pages observatoire ont tendance à rester sur le site et à visiter d'autres pages.

www.sevre-nantaise.com/observatoire

Présentations en CLE

Le travail de croisement des indicateurs du tableau de bord a également fait l'objet de présentations en CLE notamment le 13 décembre 2012 à Gétigné où les territoires prioritaires identifiés pour chaque thème du SAGE ont été présentés.



Exemple de diapositive pour la réunion du 13/12/2012 à Gétigné.

4 La communication sur le SAGE

L'objectif est d'informer et de sensibiliser la population et les acteurs du territoire à la richesse et à la fragilité du bassin versant. Les actions exemplaires menées à l'échelle du bassin sont valorisées.

4.1 Le site internet www.sevre-nantaise.com

Le site internet www.sevre-nantaise.com révisé en 2010 s'adresse aux élus, aux partenaires ainsi qu'au grand public. Le site internet a comme objectif de présenter le territoire et les actions menées pour améliorer la qualité de l'eau et préserver les cours d'eau et la biodiversité. Les contenus sont renseignés par l'EPTB Sèvre Nantaise et les syndicats de rivière.

Ce site est régulièrement mis à jour grâce, notamment, grâce aux différentes brèves liées à l'actualité. Plus de 28 000 visites en 2012 (+ 9% par rapport à 2011) et plus de 100 000 pages vues ont été dénombrées.

Chiffres clés :

- 25 actualités en 2012,
- 20 cartes interactives dans l'observatoire. Une partie des indicateurs du tableau de bord est valorisée sur le site internet de l'EPTB Sèvre Nantaise dans la rubrique « Observatoire » afin d'informer la population du bassin versant sur les thèmes qualité de l'eau, suivi des étiages, rejets des collectivités, avancement des diagnostics environnementaux.

4.2 Le film « L'eau, c'est la vie »

Le film « L'eau, c'est la vie » a été réalisé en 2010 afin de **sensibiliser les acteurs du territoire et la population** des objectifs attendus et des actions réalisées pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

L'EPTB poursuit la diffusion de ce film sous la forme de prêt et sur demande pour les collectivités locales, les établissements publics, les associations liées à l'environnement et les écoles, etc. Le film est également disponible sur le site internet www.sevre-nantaise.com.

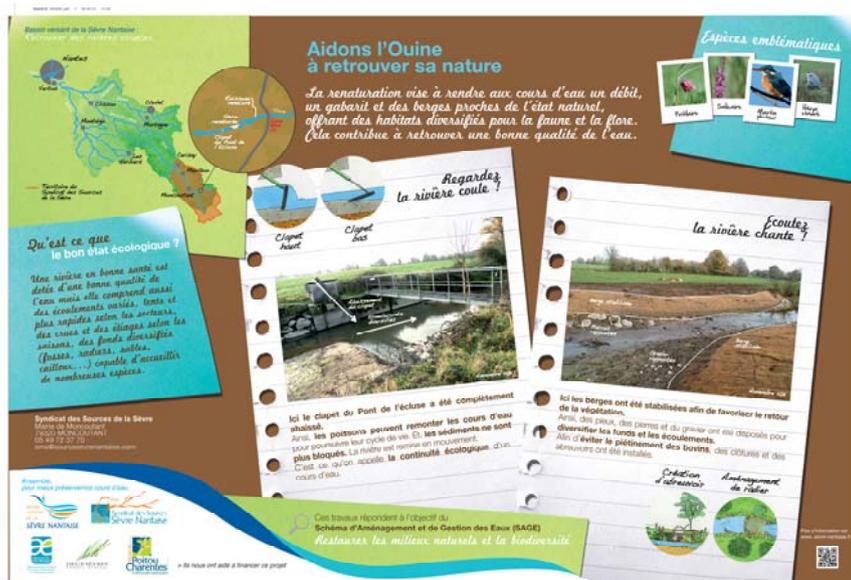
En 2012, le film a été diffusé notamment par le syndicat de rivière (SEVRAVAL), quelques mairies (Le Longeron, Tiffauges, Secondigny...), une école de pêche, l'association des randonneurs « au fil des sentiers » et dans le cadre de la manifestation « la fête de la pomme » à Secondigny. En prenant en compte les téléchargements sur le site internet, au total, environ **3040 personnes ont visionné ce film** depuis sa diffusion.

4.3 La signalétique pédagogique portant sur les milieux aquatiques

L'EPTB Sèvre Nantaise a développé un partenariat avec quatre syndicats de rivière afin de créer une signalétique commune, suffisamment pédagogique sur les sites accessibles au public et faisant l'objet de travaux de restauration de cours d'eau. Cette signalétique a vocation à informer et sensibiliser le public aux opérations menées.

- une charte a été élaborée afin de définir les contenus, le graphisme et les mobiliers. Cette charte a été validée au printemps 2012. Un groupement de commandes a été constitué pour la fabrication des panneaux. Il est prévu trois types de panneaux :
 - les panneaux de chantiers
 - les panneaux dits « identitaires » comprenant le maître d'ouvrage et la nature des travaux

- les panneaux d'informations comprenant en plus, une présentation des travaux engagés, quelques illustrations...



Projet de réalisation de panneau d'information sur l'Ouhine (Deux-Sèvres)

4.4 La carte du bassin versant de la Sèvre Nantaise

La carte du bassin versant de la Sèvre Nantaise constitue un support essentiel pour **la présentation et la valorisation du territoire**. Cette carte permet d'identifier le bassin versant et ses rivières et de localiser les sites et les communes qui le composent. Cette carte est destinée à la population locale et touristique.

Cette carte a comme principal enjeu de valoriser le bassin versant en lui donnant une **image autour de la nature et de l'eau**.

La carte rassemble l'ensemble des informations pratiques qui permettent de découvrir le territoire. Elle a été éditée en 10 000 exemplaires. **5800 exemplaires ont été diffusés** à partir du mois de mai 2012 dans les communes, les offices de tourisme et les syndicats de rivière.

4.5 Evènements auxquels l'EPTB a participé en 2012

L'EPTB participe chaque année à des manifestations locales et nationales et à des journées thématiques, pour présenter au plus grand nombre les facettes du bassin versant. En 2012, l'EPTB a participé à plusieurs évènements :

- les carrefours de l'eau à Rennes en partenariat avec l'AFEPTB
- la fête de la nature à La Séguinière
- la journée des élus
- Randissimo à Clisson (avec l'ASNA)
- les jeudis de l'eau à La Flocellière
- le colloque annuel national organisé par l'AFEPTB sur la gouvernance à Vogué en Ardèche.

4.6 Répercussions dans la presse

En 2012, une quarantaine d'articles portant sur l'actualité de l'Institution Interdépartementale du bassin de la Sèvre Nantaise et du SAGE ont été recensés. Le nombre d'articles a été multiplié par deux en un an. Les sujets des articles sont très variés mais il faut noter le nombre croissant

d'articles relatifs aux diagnostics environnementaux communaux, à la qualité de l'eau et aux actions pédagogiques (programme pédagogique, journée des élus).

Une journée découverte spécifique à la continuité écologique destinée à la presse a été organisée fin 2012. Il s'agissait de leur présenter le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux et les actions menées en faveur de la continuité écologique, à savoir :

- l'abaissement du clapet du site de la Motte à Mouzillon (Loire-Atlantique)
- la création d'une brèche sur la chaussée de Saint-Charles à St Hilaire de Loulay (Vendée)
- le projet de restauration de la Moine sur six ouvrages hydrauliques à Cholet (Maine-et-Loire).
- plusieurs articles sont parus dont un, sur les pages régionales.

5 Le suivi des projets et des actions en cours

L'un des rôles de la commission locale de l'eau est d'**assurer le suivi des projets** en cours sur le bassin afin d'accompagner les maîtres d'ouvrage dans la prise en compte du SAGE le plus en amont possible de leurs décisions et faciliter ainsi leur mise en œuvre.

Le Président de la CLE et la cellule d'animation du SAGE participent ainsi à de nombreuses réunions.

Réunions régulières

- Réunions des présidents et des animateurs de SAGE (7/02, 21 et 22/03)
- Réunions des EPTB (12/01, 26/01, 22/02, 08/03, 23/05, 01/06, 11/09, 23/10, 28/11, 06/12)
- Conseils d'administration de l'IIBSN (16/02, 26/06, 24/10, 19/12)
- Assemblée générale de l'ASNA (19/09)
- Réunions du comité de bassin Loire Bretagne (4/10)
- Commissions inondations (02/03, 29/06, 18/09)
- Comité technique Loire aval et côtiers vendéens (4/04, 29/05)
- Forum Loire aval et côtiers vendéens (7/12)
- Réunion de travail avec l'Agence de l'eau Loire Bretagne (17/04, 29/11, 12/12)
- Réunions du groupe national zones humides, du groupe restreint et des groupes thématiques (drainage, communication) (17/02, 07/03, 20/09, 26/10, 06/11)

Réunions liées aux projets de l'EPTB et/ou de la CLE

- **Révision du SAGE :**
 - Agriculture (16/01, 27/08, 11/10)
 - Quantité (1/03, 21/05, 13/06)
 - Schéma des usages des fonds de vallée (29/03, 16/05)
 - Zones humides et haies (20/12)
 - Réunions de travail sur la révision du SAGE internes (4/09, 1/10, 19/10)
 - Réunion de travail avec les services de l'Etat (18/09, 9/10, 18/12)
- **CRBV et CRE :**
 - Réunions de suivi des actions inscrites dans le **Contrat Régional de Bassin Versant** avec les différents maîtres d'ouvrages et la Région (14/03, 19/04, 28/11)
 - Participation à la table ronde CRBV avec visites sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise (14/09)
 - Signature CRBV (28/09)
 - Comité de pilotage **CRE** (19/03, 07/06)
- **Zones humides et haies :**
 - Trame verte et bleue Pays-de-la-Loire – membre du groupe technique (28/02, 18/10, 31/10)
 - Trame verte et bleue Poitou-Charentes (22/03, 02/04)
 - Présentation au cours d'une réunion du groupe technique zones humides de la DDT49 (18/01)
 - Rencontre DDT 79 pour faire point sur la méthode des DEC (6/03)
 - Présentation des retours d'expérience liés aux DEC à la Fédération régionale des Chasseurs des Pays-de-la-Loire (27/04)
 - Participation à la journée sur les têtes de bassin versant organisée par l'ONEMA (31/05)
 - Rencontre forum des marais atlantiques (29/06)

- Participation au groupe restreint élevage en zones humides piloté par l'INRA (27/09)
- COPIL étude sur les **pesticides** en Région Pays de la Loire (17/04, 3/07, 24/09)
- Comité sécheresse 44 (1/08)
- **Elaboration et suivi du programme pédagogique :**
 - Rencontres de **différents acteurs et notamment des structures d'éducation à l'environnement** pour l'élaboration du programme pédagogique (21/02, 23/04, 04/06, 25/06, 11/09, 17/09, 20/09, 04/12, 12/12, 13/12)
 - **Interventions** dans des lycées (04/01, 17/12)
 - Rencontres avec les **équipes enseignantes** pour présenter le programme pédagogique (08/06, 11/06, 15/06, 28/06, 22/08, 29/08, 30/08, 07/09, 13/09, 02/10, 03/10)
 - Participation **aux sorties pédagogiques** financées par l'Institution, avec les écoles et les animateurs (17/04, 09/05, 11/12)
- **Captages :**
 - Réunions sur les programmes concernant la **Bultière** : plan de gestion, contrat territorial, LEADER, groupes de travail... (28/03, 17/12)
 - Réunions sur les programmes concernant la **Rucette** : plan d'actions (10/12)
 - COPIL phosphore (26/06)
 - Réunion relative au captage du **Longeron** (25/06)
 - Réunion sur le programme concernant **Ribou-Verdon** (15/05, 05/09, 17/10, 26/11)
 - Réunion sur les programmes ressources (10/02)
- **SCOT et PLU :**
 - PLU Les Herbiers (06/04)
 - PLU Vallet (19/06)
 - SCOT du pays du bocage bressuirais (21/03, 25/09)
- **Participation à diverses manifestations :**
 - Assises risques naturels à Bordeaux (19 et 20/01)
 - Carrefour des gestions locales de l'eau à Rennes (25 et 26/01)
 - Journée des élus du bassin de la Sèvre Nantaise (22/06)
 - Rencontre Economie d'eau à Poitiers (8/10)
 - Forum d'autres politiques agricoles pour une meilleure gestion de l'eau à la-Roche-sur-Yon (6/11)
 - Colloque organisé par l'AFEPTB sur le thème « Eau, enjeu majeur de nos territoires : quelle nouvelle gouvernance demain ? » à Vogüé (15 et 16/11)

6 Examen des dossiers soumis à autorisation ou déclaration au titre de la loi sur l'eau

Depuis l'approbation du SAGE, les projets soumis à autorisation ou déclaration au titre de la loi sur l'eau sont transmis à la commission locale de l'eau pour information ou avis comme prévu par l'article 6 du Décret du 29 mars 1993.

La consultation de la CLE doit permettre d'assurer la cohérence des décisions publiques avec le SAGE. Elle peut être un atout pour prévenir les contentieux, certains acteurs du territoire ignorant l'existence du SAGE et du SDAGE qui leur sont pourtant opposables. De ces points de vue, il peut être utile que la CLE soit associée pour certains projets importants « pour faire entendre la voix du SAGE ».

Bilan 2012

78 dossiers ont été reçus :

- 6 dossiers d'autorisation
- 71 dossiers de déclaration
- 1 dossier ICPE

Ces dossiers concernent :

	Dossiers d'autorisation	Dossiers de déclaration	Autres
Loire-Atlantique	0	10	
Maine-et-Loire	1	16	1
Deux-Sèvres	2	10	
Vendée	3	35	

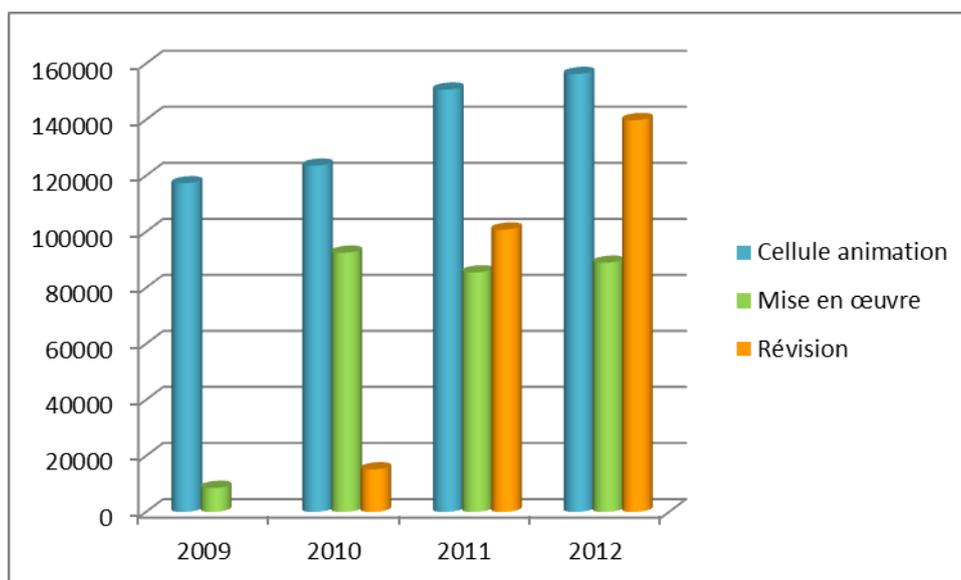
7 Budget 2012 porté par l'EPTB Sèvre Nantaise

Dépenses réalisées : 385 147 €

- Cellule animation du SAGE (1 poste animatrice, ½ poste direction, ½ poste géomaticien pour l'observatoire de l'eau, ½ poste secrétariat, toutes charges incluses) : 137 785 €
- Frais de fonctionnement de la cellule animation : 18 542 €

- Actions de mise en œuvre du SAGE : 88 952 €
 - o programme pédagogique
 - o tableau de bord
 - o zones humides
 - o actions de communication (journée d'information pour les élus)

- Révision du SAGE – année 3 : 139 868 €
 - o assistance technique
 - o étude « gestion quantitative »
 - o étude « schéma d'usage des fonds de vallée »



Recettes réalisées : 228 952 €

- ✓ Agence de l'Eau
 - ➔ Animation : 76 450 €
 - ➔ Mise en œuvre : 8 552 €
 - ➔ Révision : 56 228 €

- ✓ Régions
 - ➔ Animation SAGE et coordination CRBV : 48 800 €
 - ➔ Mise en œuvre : 23 922 €
 - ➔ Révision : 15 000 €

Le **solde de 156 195 €** est pris en charge par l'IIBSN.

Au-delà de l'animation du SAGE, c'est toute l'équipe de l'IIBSN qui est amenée à travailler sur ce dossier important pour l'avenir de notre territoire.

8 Annexes

Liste des diagnostics environnementaux communaux suivis en 2012

Absie (l')	23-oct	Restitution des résultats terrain + Réunion publique
Aigrefeuille-sur-Maine	10-mai	Restitution des résultats terrain
Bernardière (la)	17-déc	présentation en conseil municipal
Boussay	21-févr	présentation en conseil municipal
Breuil-Bernard (le)	09-oct	Restitution terrain
	23-oct	Description des zones à enjeux
Brouzils (Les)	23-févr	
Cerizay	24-oct	Lancement de l'étude
Chanteloup	17-janv	Point en mairie
	24-avr	Restitution des résultats terrain
	13-juin	présentation de la méthodologie pour définir les zones à enjeux
Chapelle-Saint-Laurent	17-janv	
	06-mars	
Chauché	14-févr	Lancement de l'étude +réunion publique
	18-sept	Restitution des résultats terrain
	25-sept	présentation de la méthodologie pour définir les zones à enjeux+ réunion publique
Chaussaire (la)	22-mai	Réunion de quartier
	29-mai	Réunion agricole
	10-oct	Contre visite
	24-oct	Restitution des résultats terrain
Château-Thébaud	27-févr	Lancement de l'étude
	28-mars	Réunion publique
	04-avr	Lancement de l'étude
	11-sept	Restitution des résultats terrain
	14-nov	présentation de la méthodologie pour définir les zones à enjeux
	18-déc	description des zones à enjeux

Communauté d'Agglomération du Choletais	17-avr	
Communauté de communes de Montrevault	17-avr	Lancement de l'étude
	10-mai	présentation des inventaires de terrain provisoires
Copechagnière (La)	06-févr	
Cugand	14-mai	Lancement de l'étude
	18-juin	Point en mairie + terrain
	24-sept	présentation de la méthodologie pour définir les zones à enjeux
Epeesses (Les)	07-févr	
Essarts (les)	14-févr	
	29/02	réunion publique
Fief-Sauvin (le)	22-mai	Réunion publique
	27-juin	Réunion de quartier
	17-oct	Réunion agricole
	08-nov	Contre visite
	15-nov	Restitution des résultats terrain
Focellière (La)	16-janv	
Guyonnière (la)	14-févr	présentation en conseil municipal
Herbergement (l')	07-déc	point en mairie
Largeasse	31-janv	
	06-mars	
	13-juin	description des zones à enjeux
Laronde	30-janv	
La Forêt-sur-Sèvre	11-janv	
	12-mars	
Maisdon-sur-Sèvre	27-nov	Point en mairie
Moutiers-sous-Chantemerle	17-janv	
	28-févr	
	24-avr	Point en mairie
Montravers	17-avr	

	15-févr 23-fevrier 19-sept 26-sept 20-nov	Lancement de l'étude Réunion publique Restitution des résultats terrain réunion publique description des zones à enjeux
Pays de Gâtine	23-mai	Choix du prestataire
Pugny	09-oct 23-oct	Restitution terrain Description des zones à enjeux
Puiset-Doré (le)	22-mai 31-mai 11-oct 25-oct	Réunion publique Réunion agricole Contre visite Restitution des résultats terrain
Saint-André-Goule- d'Oie	15-févr 22- fevr 19-sept 26-sept 19-nov	Lancement de l'étude Réunion publique Restitution des résultats terrain réunion publique description des zones à enjeux
Saint-Crespin-sur- Moine	26-avr	
Saint-Hilaire-de- Loulay	04-déc	
Saint-Jouin-de-Milly	18-juin	présentation en conseil municipal
Saint-Martin-des- Tilleuls	12-avr 23-avr 19-juil 20-nov 13-déc	Lancement de l'étude Réunion publique Restitution des résultats terrain réunion publique description des zones à enjeux
Les Sorinières	28-juin	Restitution des résultats terrain
Saint-Paul-en- Pareds	14-févr	
Saint-Pierre-des- Echaubrognes	07-juin	présentation en conseil municipal
Saint-Rémy-en- Mauges	21-mai 30-mai	Réunion quartier Réunion agricole

	13-nov	Contre visite
Secondigny	20-nov	Restitution des résultats terrain
Vertou	03-févr	
Vieillevigne	21-févr	